

À L'ATTENTION DES PARENTS

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

POURQUOI DONNER LA PAROLE AUX JEUNES ?

Certaines idées ne peuvent mûrir que dans la tête d'un jeune. Alors, si personne ne les souffle aux élus, ces idées ne se concrétisent pas !

À travers le Conseil Municipal Jeunes, les jeunes Saint-Hélénots ont la possibilité de s'exprimer et de participer à la vie de la commune. La mairie leur donne les moyens d'agir, d'élaborer des projets mais aussi de réfléchir et de débattre. Les enfants et les jeunes du village auront ainsi toute leur place dans la vie locale et nous espérons qu'ils se mobiliseront pour faire vivre cette structure.

SES OBJECTIFS ESSENTIELS

- + Initier les jeunes dès leur plus jeune âge à la démocratie et à la citoyenneté
- + Favoriser leur participation à la vie du village pour l'intérêt général

ENCADREMENT ET ANIMATION

La création et le fonctionnement du Conseil Municipal Jeunes sont placés sous la responsabilité de Mme le Maire Sylvie Schneider. Au cours de cette expérience, les enfants vont avant tout découvrir le travail en groupe.

Les réunions seront animées et encadrées par Patrick BATTARD et d'autres conseillers municipaux. Ils veilleront à les aider dans leur organisation, à faire respecter le temps de parole et seront vigilants sur les discours des conseillers qui ne seront en aucun cas les porte-paroles des adultes.

Pour plus de renseignements :

Patrick BATTARD

06 83 31 52 70

**1 Place de la Mairie
73800 Sainte-Hélène-Du-Lac
04 79 84 22 75
www.sainte-helenedulac.com**

MAIRIE DE
Sainte-Hélène-du-Lac



f @sainte-helenedulac